

Axe transversal : la coordination territoriale des actions de santé

Fiche action n°6 : Assurer la coordination et l'animation des actions inscrites dans le cadre du Contrat Local de Santé en visant la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé

Cadre de référence

- **Projet Régional de Santé ARS ARA**
- **Contrat Local de Santé du BSI de Saint-Flour**
- **Contrat de Cohésion Sociale de Saint-Flour Communauté**

Publics cibles

Habitants du territoire
Professionnels de santé
Elus locaux
Institutions et collectivités territoriales

Besoins identifiés par les acteurs

- Manque d'interconnaissance des acteurs sur le territoire et de leurs missions
- Cloisonnement des acteurs et manque de lisibilité des projets du territoire
- Besoin de coordination pour un maillage du territoire plus cohérent et pertinent
- Besoin d'un relais territorial pour faciliter la mise en place d'actions de santé sur le territoire
- Développement d'une logique de parcours de soins à l'échelle du BSI de Saint-Flour

Objectifs opérationnels

- Piloter la démarche projet globale du Contrat Local de Santé en collaboration avec l'ARS et les institutions porteuses de fiches actions sur le territoire communautaire.
- Mobiliser les acteurs locaux autour de la déclinaison du PRS et des projets territoriaux de santé portés par les communautés de communes en assurant une cohérence à l'échelle du bassin de santé intermédiaire de Saint-Flour
 - Impliquer les professionnels de santé, les élus et les habitants du territoire sur les thématiques de santé publique
 - Améliorer la lisibilité des acteurs, dispositifs et actions du champs de la santé sur le territoire
- Coordonner l'intervention des acteurs de santé et la mise en œuvre des actions sur le BSI
 - Impulser une dynamique partenariale entre les acteurs du territoire
 - Favoriser la mise en réseau des acteurs et initiatives
 - Animer des espaces d'échanges, de partages d'information et d'expériences

	- Faciliter la mise en place d'actions sur le territoire en proposant un accompagnement méthodologique Mobiliser les ressources locales (financement, opérateurs du territoire, contenus pédagogiques) Accompagner la démarche projet des acteurs : outils de gestion de projets, appropriation des concepts de prévention et promotion de la santé, évaluation Appui à la gouvernance des dispositifs de coordination et d'appui à venir (CLSM, PTA, ...) - Relayer et valoriser auprès des institutions et des collectivités territoriales, les besoins et les initiatives du territoire. Actualiser régulièrement le diagnostic territorial Assurer un reporting régulier de l'avancement des projets du territoire auprès des partenaires et institutions.
Calendrier	Durée du contrat local de santé Construction du calendrier avec les acteurs du territoire et réévaluation régulièrement en fonction de l'avancée des projets.
Moyens nécessaires	- ARS : Co-financement du poste de coordinatrice Appui technique pour la mise en œuvre des projets - Communautés de Communes : Co-financement du poste de coordinatrice Portage du projet de santé du territoire Accueil de la coordinatrice (locaux, poste de travail...)
Référents actions	Chargée de mission animation territoriale ARS Directeurs Généraux des Services, Hautes Terres Communauté et Saint-Flour Communauté
Partenaires	L'ensemble des entités représentées dans la démarche projet du Contrat Local de Santé du BSI de St-Flour.
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de processus : Nombre de professionnels participants à l'ensemble du CLS (pilotes et partenaires) Nombre de rencontres organisées Nombre de participants aux rencontres et aux réunions Bilan d'état d'avancement de la réalisation des fiches actions Indicateurs de résultats : Existence du coordonnateur / Recrutement effectué Existence du tableau recensant les contacts ressources du territoire et nombre de contacts renseignés Bilan d'activité remis à la collectivité et à l'ARS